

Point sur l'organigramme de la DR

La direction vient de publier le nouvel organigramme de la DR, pour info, celui de 2017 n'a jamais été appliqué, nouvelle directrice régionale, nouvel organigramme...

En quelques mots : 8 managers perdent leurs postes, leurs équipes disparaissent, certains d'entre eux n'ont été prévenus qu'au moment de la publication de cet organigramme, le SNU fait part de son indignation quant au traitement des individus, dans ces situations, les risques psycho-sociaux sont majeurs.

La direction nous répond qu'il fallait aller vite, sic

Que deviennent ces managers ? Ils ont eu des entretiens avec leurs N+1 et deviennent des experts... mais soyons rassurés, leurs contrats de travail sont modifiés et dans la nouvelle classification (que le SNU n'a pas signée), leurs perspectives d'évolution sont plus importantes que pour les managers...

Pour la direction, il n'y a, dans cet organigramme, aucune recherche de performance financière mais juste une recherche de performance de l'activité !

La direction ne sait pas non plus quoi faire des CARATs, qui intègrent l'organigramme de la DR mais qui restent physiquement dans les DT, seule l'animation du réseau CARAT dépend de la DR.

Point sur l'agence d'Orléans Sud

Les agents réintégreront les locaux de la Bolière le 25 mai, la direction nous assure que les conditions de travail seront bonnes, nous émettons plus que des doutes, les odeurs persistantes seraient dues à la zone de référence non traitée pour le moment mais qui le sera avant le retour des agents, la direction attend l'accord de l'expert judiciaire.

Par ailleurs, 4 agents d'Orléans Sud rejoignent l'agence d'Orléans Ouest, un redécoupage géographique des demandeurs d'emploi est réalisé pour rééquilibrer le tout. Tout va bien, circulez, il n'y a rien à voir...

Nous poursuivons nos actions et ne croyons pas la DR sur parole, nous ne lâcherons pas les agents, dites-nous ce qu'il en est !

Vos élue et représentante au CHSCT : Marie-Bénédicte Moreau & Sophie MARISSAL
07.61.76.14.49

Pour nous contacter : syndicat.snu-centre@pole-emploi.fr

Retrouvez nos publications sur notre site : <http://www.snuteffsu.fr/pole-emploi/>

Point sur l'Agence De Demain ADD

Pour rappel, 2 agences étaient en expérimentation (Vernouillet et Orléans Nord), elles sont maintenant en déploiement, 2 nouvelles agences les rejoignent : Bourges Baudens et Saint Pierre des Corps.

Pour la direction, tout est positif, les aménagements répondent aux besoins des agents et des usagers.

Nous émettons des doutes quant à ce monde merveilleux, n'hésitez pas à nous faire remonter vos observations et remarques.

Pour info, le budget annuel pour l'aménagement des ADD est de 20.000 à 50.000 euros par agence, en région Centre Val de Loire de 20.000 à 35.000 euros.

Point sur les référents ergonomes

Pour rappel, en 2017, le CIHL (service de santé au travail – médecine du travail dans le Loiret) a sensibilisé les agents « référents ergonomes » dans les agences pour qu'ils soient relais quant aux gestes et postures des collègues.

En septembre, le CIHL interviendra à nouveau sur sites, les « référents ergonomes » bénéficieront d'un tutorat d'1/2 journée puis 6 mois après d'une autre 1/2 journée de retour d'expérience.

Nous déplorons que le tutorat ait lieu aussi longtemps après la sensibilisation, les « référents ergonomes » qui le souhaitent pourront avoir une piqure de rappel.

Point sur les groupes d'expression

Le service Qualité de Vie au Travail et Diversité (QVTD) met en place dans le cadre de l'accord du même nom des « groupes d'expression ».

La DR veut permettre aux agents de s'exprimer sur les sujets de leur choix, en toute confidentialité et cherchent des animateurs de groupes d'expression. Ceux-ci seront formés en juin, premiers groupes d'expression le 28 juin.

Le SNU s'interroge sur la protection des animateurs et leur indépendance vis-à-vis de leur ELD. Nous savons que certaines ELD joueront le jeu mais que d'autres useront de leur pouvoir et de leur influence. Nous émettons des doutes quant à la liberté d'expression des agents.

La direction nous rassure et assure qu'elle sera très vigilante quant au respect de cette liberté

Nous n'avons pas épuisé l'ordre du jour, poursuite le 3 mai

Vos élue et représentante au CHSCT : Marie-Bénédicte Moreau & Sophie MARISSAL
07.61.76.14.49

Pour nous contacter : syndicat.snu-centre@pole-emploi.fr

Retrouvez nos publications sur notre site : <http://www.snutefifsu.fr/pole-emploi/>

